GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Représentation permanente auprès de
l'Office des Nations unies et des autres
organisations internationales à Genève

37ème session du groupe de travail de l'Examen périodique universel

GÉORGIE

(Genève, le 26 janvier 2020)

Intervention du Luxembourg

Madame la Présidente,

Le Luxembourg se joint aux mots de bienvenue adressés à la délégation de la Géorgie.

Nous félicitons la Géorgie pour la création du Bureau de l'inspecteur d'État et nous souhaitons formuler les quatre recommandations suivantes :

1) Ratifier le Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et le Protocole facultatif se rapportant à la Convention relative aux droits des personnes handicapées;
2) Faire en sorte que tous les crimes motivés par la haine raciale donnent lieu à des enquêtes approfondies ;
3) Organiser des campagnes de sensibilisation sur la prévention de l'exploitation sexuelle des enfants à l'intention du secteur du tourisme et du grand public;
4) Garantir un accès universel à des services de santé et de droits sexuels et reproductifs de qualité, y compris pour les femmes vulnérables, les personnes atteintes du VIH et les jeunes.

Le Luxembourg souhaite plein de succès à la Géorgie.

Je vous remercie.

[Temps de parole : 1 min 05 ; n. 82 ; 26.01.21 matin]